

CHRISTIAN DETRE



commissaire
aux comptes

*MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE VERSAILLES*



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DU GERS

Association loi 1901
Siège social : Chemin de la Réthourie
32000 AUCH

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

**RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
DU SIEGE DEPARTEMENTAL DE L'ASSOCIATION**

51 rue de Sèvres 92410 VILLE D'AVRAY – SIRET 827 973 025 00014
Tél : 01 30 63 91 24 Port : 07 81 59 13 26  mail : cdetre@cdeconseil.com



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DU GERS

Association loi 1901
Siège social : Chemin de la Réthourie
32000 AUCH

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

**RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
DU SIEGE DEPARTEMENTAL DE L'ASSOCIATION**

Aux adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de l'association OCCE DU GERS et conformément aux dispositions de l'article 12 de vos statuts, nous avons effectué un audit des comptes du siège départemental de l'association, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels du siège départemental présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière du siège départemental de l'association au 31 août 2020, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Ville d'Avray, le 19 janvier 2021

Christian DÈTRE

 commissaire
aux comptes



BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 32 GERS

ACTIF	31-août-20			31-août-19	PASSIF	31-août-20	31-août-19
	Brut	Amort. & Dépréciat ^o	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds propres	29 896,78	25 876,83
Terrains					Résultat du siège départemental	10 983,24	4 019,95
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	683,29	683,29		51,60	Total	40 880,02	29 896,78
Autres immobilisations corporelles	6 020,57	3 598,97	2 421,60	3 285,60	FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds reportés et dédiés	9 444,30	12 087,73
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières					Provisions pour charges	13 960,19	12 965,36
Total	6 703,86	4 282,26	2 421,60	3 337,20	Total	23 404,49	25 053,09
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	756,40		756,40	3 034,92	Emprunts OCCE		
Avances et acomptes versés					Emprunts & dettes financières	40,88	
Coopératives et usagers divers	202,31		202,31	2 167,63	Fournisseurs	2 762,94	3 528,82
Comptes courants OCCE	8 805,90		8 805,90	10 728,47	Dettes fiscales et sociales	1 934,34	1 786,05
Autres créances				2 005,88	Comptes courants OCCE	257,76	2 337,30
Trésorerie	59 656,03		59 656,03	43 837,50	Autres dettes		28,71
Charges constatées d'avance	104,86		104,86	185,82	Produits constatés d'avance	2 666,67	2 666,67
Total	69 525,50		69 525,50	61 960,22	Total	7 662,59	10 347,55
TOTAL	76 229,36	4 282,26	71 947,10	65 297,42	TOTAL	71 947,10	65 297,42

OCCE 32 GERS

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	26 234,26	26 167,84
Ventes de produits	3 249,21	2 120,42
Prestations de service et animations	8 385,45	10 011,75
Subventions d'exploitation	9 490,00	18 961,37
Dons et Mécénat		
Contributions financières		
Autres produits divers de gestion courante	28 026,56	21 210,91
Reprises sur dépréciations et provisions	51,20	
Utilisations des fonds dédiés	12 087,73	3 396,61
Total	87 524,41	81 868,90
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	454,00	2 665,00
Variation des stocks de fournitures à céder	2 301,50	(870,98)
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives	(22,98)	(17,84)
Autres achats et charges externes	41 546,03	38 989,83
Aides financières		
Impôts et taxes	335,89	284,99
Salaires	16 250,31	15 576,80
Charges sociales	5 461,43	5 731,94
Autres charges	515,39	3 109,30
Dotations aux amortissements	915,60	1 021,63
Dotations aux provisions et dépréciations	994,83	856,37
Reports en fonds dédiés	9 444,30	12 087,73
Total	78 196,30	79 434,77
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	9 328,11	2 434,13
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	67,31	126,72
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	67,31	126,72
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		0,07
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		0,07
RESULTAT FINANCIER (II)	67,31	126,65
RESULTAT COURANT (I + II)	9 395,42	2 560,78
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 639,02	1 462,52
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	1 639,02	1 462,52
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		3,35
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions	51,20	
Total	51,20	3,35
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	1 587,82	1 459,17
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	10 983,24	4 019,95
PRODUITS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	9 625,00	13 750,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	9 625,00	13 750,00

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2020, qui dégage un excédent de 10 983,24 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 – PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'association départementale : il en constitue une composante au même titre que les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'association.

Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement n° 2019-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés.

Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	683,29			683,29
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	9 010,57		2 990,00	6 020,57
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	9 693,86		2 990,00	6 703,86

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Mise au rebut comptable du Photocopieur Sharp M 2630 totalement amorti.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	631,69	51,60		683,29
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	5 724,97	864,00	2 990,00	3 598,97
Mobilier de bureau	20%				
	Total	6 356,66	915,60	2 990,00	4 282,26

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Cahiers de compta, agendas, logiciels	667,30
Fournitures administratives	<u>89,10</u>
	756,40

4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	202,31		202,31
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	202,31		202,31

5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale	8 805,90
	8 805,90

6. Autres créances

Néant

7. Trésorerie

Banque Populaire Occitane	9 936,57
Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	30 450,68
La Banque Postale	19 226,01
Crédit Coopératif	9,01
CAPG compte sociétaire	20,00
Caisse	<u>13,76</u>
	59 656,03

8. Charges constatées d'avance

CNEA cotisation 2020	45,66
CSTG cotisation 2020	<u>59,20</u>
	104,86

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	12 965,36	994,83		13 960,19
Provisions pour charges	12 965,36	994,83		13 960,19
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
Total	12 965,36	994,83		13 960,19

Dotations / reprises d'exploitation	994,83
Dotations / reprises financières	
Dotations / reprises exceptionnelles	
Total	994,83

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés sur subventions et/ou dons

	Début	Dotations	Reprises	Fin
FONJEP	2 987,73	2 644,30	2 987,73	2 644,30
JEP	7 000,00	6 800,00	7 000,00	6 800,00
FDVA 1	600,00		600,00	
FDVA 2	1 500,00		1 500,00	
Total	12 087,73	9 444,30	12 087,73	9 444,30

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Fournisseurs

AUCH DIFFUSION PRESSE	2.94
CDE – honoraires 2019-2020	<u>2 760.00</u>
	2 762.94

6. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	460.28
Urssaf	561.00
Retraite complémentaire	319.18
Prévoyance	26.04
Mutuelle	170.70
Uniformation	235.19
Charges sociales/Congés payés	<u>161.95</u>
	1 934.34

7. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Néant

8. Autres dettes

EM SAINT MONT	7.76
EP BOULAU	<u>250.00</u>
	257.76

9. Produits constatés d'avance

Exercice clos le 31/08/2020

Conseil Départemental – 4/12 subvention fonctionnement	666.67
Fédération OCCE – 4/12 FONJEP	<u>2 000.00</u>
	2 666.67

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	13 988	14 289
Cotisation nationale par coopérateur	1,13 €	1,11 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,74444 €	0,71713 €
COTISATIONS PERÇUES DES COOPERATIVES	26 219,67	26 107,86
Cotisations versées à la Fédération	15 806,44	15 860,79
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	15 806,44	15 860,79

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères	800,00	600,00
Subventions conseil départemental	2 250,00	2 250,00
Subventions conseil régional REGAT	240,00	841,00
Subvention DDCSPP JEP	5 000,00	9 500,00
Subvention DDCSPP FDVA 1	1 200,00	600,00
Subvention DDCSPP FDVA 2		1 500,00
Autres subvention FONJEP 2018		1 670,37
Autres subventions projets coopératives		2 000,00
Autres subventions		
Total	9 490,00	18 961,37
Dont versées aux coopératives	490,00	

3. Contributions financières

Aides de la Fédération OCCE :

- Emploi	17 299,97
- Autres aides CAC	2 230,00
- Autres aides EBP	487,00
- Autres aides CNEA	137,00
- Autres aides Compensation frais Crédit Coopératif	15,00
- Autres aides Compensation CSTG Arthur	88,80
- Autres aides Compensation Stage Gers	1 767,04
- Autres aides FONJEP	<u>6 000,00</u>
	28 024,81

4. Produits exceptionnels

Dons bénévoles	<u>1 639,02</u>
	1 639,02

5. Charges exceptionnelles

Guides + agendas coopératifs offerts stagiaires	<u>51,20</u>
	51,20

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Néant

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Exercice clos le 31/08/2020

Annexe du siège départemental

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie d'Auch, de locaux dépendant du groupe scolaire situé Chemin de la Réthourie (environ 80 m²).

b) Bénévolat

Faute de moyen fiable pour le recenser, le bénévolat n'est pas valorisé. Tous les membres du bureau et du conseil d'administration de l'association sont bénévoles.

4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

Néant